

# Aigaliers Des logements sociaux dans l'ancien presbytère

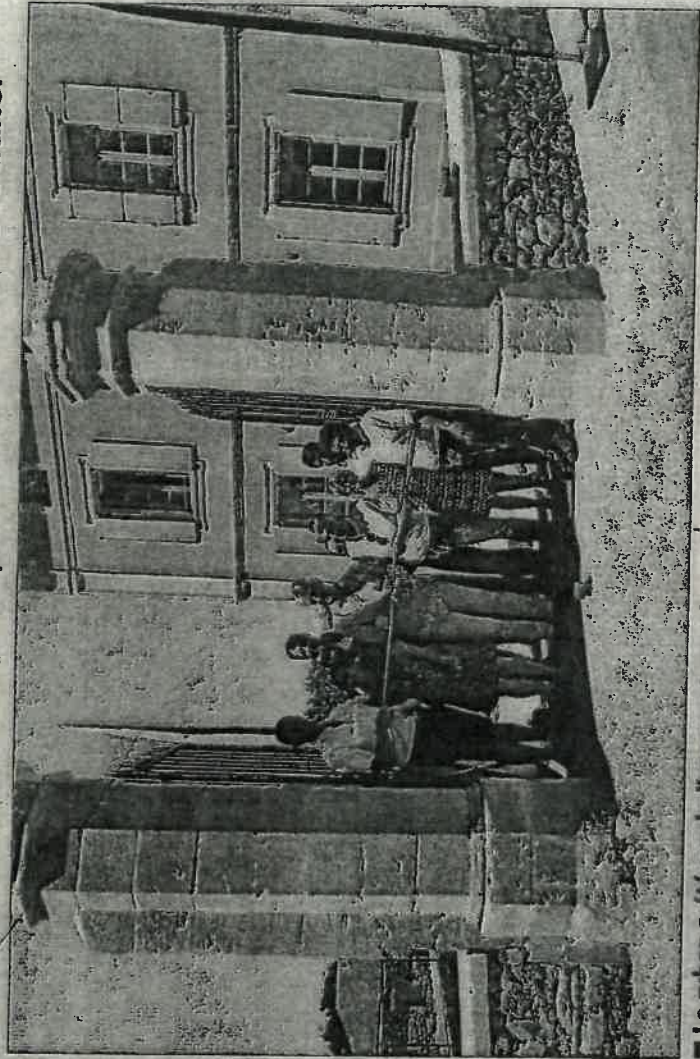
Cinq appartements ont été créés, dont un pour personne à mobilité réduite.

L'inauguration des logements dans l'ancien presbytère s'est déroulée samedi 17 juin en présence de Denis Bouad, président du conseil départemental, Daniel Boyer, maire d'Aigaliers, et son conseil, Gabrielle Wellisch, architecte, représentants du Trésor public ainsi que la Fondation du patrimoine qui a permis une souscription ainsi que des sociétés et entreprises locales ayant œuvré sur le chantier.

Daniel Boyer a expliqué que c'est à la suite du rachat de ce bâtiment, en 2004, à un propriétaire privé, que l'équipe municipale a désiré le préserver tout en lui donnant une fonction dans la commune.

## Un coût de 590 000 €

Après avoir sollicité Habitat du Gard et Un toit pour tous qui refusèrent de s'engager, l'équipe municipale, désireuse d'augmenter ses ressources financières permettant d'envisager cette réhabilitation, se tourna vers le photovoltaïque. Le parc a été inauguré en mai 2016 et seuls logements ont été créés, dont un pour personne à mobilité réduite, ainsi qu'une salle culturelle pour permettre aux



■ Le ruban a été symboliquement coupé.

jeunes des communes de ne pas s'expatrier pour trouver une location à loyer modéré et faire ainsi remonter la moyenne d'âge de la population de la commune. Le coût de ces travaux est de 590 000 €.

L'adjointe Marie-Lise Gloanec a fait un bref historique du bâtiment qui date de 1857 et était destiné au logement du pasteur des trois villages, Aigaliers, Baron et Foissac. Il possède un escalier suspendu à l'anglaise en pierres

dures de Camberlaud (carrères de Montaren) qui a été conservé. Les critères d'attribution de ces logements, conçus par une commission constituée de l'équipe municipale, ont été exposés par Frédéric Borzi, conseiller et déléguée à l'urbanisme. Les cinq logements vont recevoir sans tarder les locataires retenus.

Denis Bouad a félicité l'équipe municipale pour cette réalisation et a insisté sur le besoin vital de conser-

vation du patrimoine et la création de logements sociaux dont le montant modéré des loyers permet aux locataires de disposer d'un pouvoir d'achat supplémentaire. L'élu du département a évoqué également des investissements sur le haut débit pour 2018 afin de créer et de garder les entreprises dans les communes rurales. Les personnes présentes ont pu visiter les appartements et partager ensuite le verre de l'amitié.